

MOTION
sur le projet de loi d'orientation et de programmation
« pour la refondation de l'école de la République »

L'Association des Professeurs de Lettres a pris connaissance du projet de loi d'orientation et de programmation « pour la refondation de l'école de la République », qui sera présenté en conseil des ministres au mois de janvier prochain.

Elle salue une volonté résolue de démocratisation et approuve la priorité clairement accordée à l'école primaire, mais elle déplore le caractère vague et indéterminé du texte.

En effet, si le rapport annexé dresse un tableau malheureusement fidèle de la situation de notre système scolaire, les causes de ce désastre ne sont pas identifiées et les solutions proposées, par ailleurs très floues, ne paraissent guère convaincantes. La restauration d'une technocratie éducative, à travers l'institution d'un Conseil national d'évaluation du système éducatif et d'un Conseil supérieur des programmes, composés très majoritairement de personnalités « qualifiées », risque d'hypothéquer à nouveau le pouvoir politique et la légitimité démocratique au profit des idéologues de l'éducation et d'un dogmatisme largement responsable de la situation actuelle.

Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation apparaissent comme des coquilles vides dont on peut craindre, malgré la volonté affirmée qu'elles travaillent en collaboration étroite avec les autres départements des universités dont elles feront partie et qu'elles développent une activité de recherche, qu'elles ne soient vite investies par les tenants des « sciences » de l'éducation, au détriment d'ailleurs des vraies sciences et de leurs nécessaires apports. Rien n'est du reste précisé quant au contenu de la formation qu'elles dispenseront, si ce n'est qu'elle devra « développer et promouvoir les pédagogies innovantes ».

Car cet engouement un peu aveugle pour l'innovation, que confirme la place pour le moins disproportionnée accordée au numérique dans le projet de loi, semble être pour le gouvernement la panacée des maux de notre école. Ainsi, loin de réfléchir aux limites du collège unique et aux moyens de cultiver les différents talents et de diversifier les cursus sans les hiérarchiser ni amputer la culture générale des élèves, le projet abroge les timides dispositions qui l'assouplissaient et préfère privilégier la « différenciation pédagogique ».

En vérité, le gouvernement semble n'avoir pas pleinement mesuré que c'est en obérant, au prétexte d'enseigner par *compétences*, la transmission des connaissances, sans laquelle la formation de l'esprit tourne proprement à vide, qu'on a précipité les élèves dans la détresse intellectuelle et morale qui est la leur. Dans ce contexte, l'annonce d'une refonte générale des programmes, alors même qu'ils s'étaient pour certains, et notamment en français, recentrés sur la transmission structurée des connaissances, est à tout le moins de mauvais augure. Mais veut-on vraiment former des esprits critiques et sans préjugés quand on affirme sans fard que « la France promouvra les initiatives visant à développer un esprit européen et un sentiment d'appartenance partagé à la communauté politique que constitue l'Union européenne » ?

L'Association des Professeurs de Lettres demande solennellement au ministre, qui peut encore modifier son projet, aux députés et aux sénateurs, qui pourront l'amender, de ne pas laisser passer la chance historique de véritablement refonder l'école de la République, de véritablement instituer des citoyens libres, c'est-à-dire éclairés.

Paris, le samedi 15 décembre 2012